



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 décembre 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 1<sup>er</sup> décembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 décembre 2004

**Aménagement de la Coulée Verte entre le Moulin de Bouzon et la  
Roussille - Marché n° 2001/54 - Avenant n°2 d'augmentation de la  
masse de travaux sur tranche conditionnelle I**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Alain BAUDIN

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2004**

DELIBERATION D20040514

**Espaces Verts**

**Aménagement de la Coulée Verte entre le Moulin de Bouzon et la  
Roussille - Marché n° 2001/54 - Avenant n°2 d'augmentation de  
la masse de travaux sur tranche conditionnelle I**

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, expose :  
Mesdames et Messieurs,  
Après examen par la Commission Générale,  
Sur proposition du Maire,

Le programme d'aménagement de la Coulée Verte a donné lieu à la passation du marché n° 2001/54 – lot n° 1 – « *Maçonnerie* » pour la réalisation d'un cheminement entre le Moulin de Bouzon et la Roussille.

Un avenant n° 1 est intervenu en cours d'exécution pour procéder à des adaptations (suppression d'une prestation et modification du phasage) pour une moins value de 7 037,90 € TTC.

A ce stade d'exécution des travaux, il est nécessaire de procéder à la signature d'un nouvel avenant avec le titulaire du marché, l'entreprise Eurovia, en raison de travaux supplémentaires qui émanent d'un accord conclu avec un des propriétaires pour permettre de mettre un terme à la procédure d'expropriation.

Le traité d'adhésion porte sur la construction d'un mur de séparation entre la partie acquise par la ville pour l'aménagement du cheminement et le reste de la propriété privée.

**Montant du marché :**

	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
Ø Montant marché initial	45 399,32 €	54 297,58 €
Ø Montant marché après avenant 1	39 514,79 €	47 259,68 €
Ø Montant avenant n° 2	1 500,00 €	1 794,00 €
Ø <b>Montant marché après avenant 2</b>	<b>41 014,79 €</b>	<b>49 053,68 €</b>

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 2 ci-annexé
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer cet avenant

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 37  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 8

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Amaury BREUILLE**

[Ordre du jour](#)